

EXTRAIT DU REGISTRE DES

REPUBLIQUE FRANCAISE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE

COMMUNE DE DEUIL-LA-BARRE

ARRT DE SARCELLES

SEANCE ORDINAIRE DU 10 OCTOBRE 2022

L'An deux mille vingt-deux, le Dix Octobre, à 20 H 30.

Le CONSEIL MUNICIPAL de DEUIL-LA-BARRE, légalement convoqué par courrier du 04 Octobre 2022 et, par affichage du 04 Octobre 2022, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Mme Muriel SCOLAN, Maire.

PRESENTS : M. BAUX, Mme DOUAY, M. TIR (Arrivé à la question 04), Mme BRINGER, M. DUFOYER, Mme GERMAIN, Adjoints au Maire.

Mme DOLL, Mme MORIN, Mme MICHEL, M. FROIDURE, Mme MICHARD, Mme CHEMOUNY, Mme SIGNOR, M. CELESTIN, M. GUIRAL, Mme ANBANE, M. BONTEMS, M. GAYRARD, M. MEREL, Mme HAUDRY, Mme CHALLAL-PEREIRA, M. BROUARD, M. ROY Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

ABSENT(S) EXCUSE(S) : Mme PETITPAS, M. CHABANEL, M. SARFATI, M. DA CRUZ PEREIRA, M. ROUSSEAU, M. DESAUNAY, Mme NAIT-DAOUD, M. MASSERANN, Mme GOCH-BAUER, M. GUILLO, M. LEGROUNE.

Secrétaire : M. CELESTIN.

PROCURATION(S) :	Mme PETITPAS	A	Mme DOUAY,
	M. CHABANEL	A	Mme BRINGER,
	M. SARFATI	A	Mme SCOLAN,
	M. DA CRUZ PEREIRA	A	Mme GERMAIN,
	M. ROUSSEAU	A	M. DUFOYER,
	M. DESAUNAY	A	Mme MICHEL,
	Mme NAIT-DAOUD	A	Mme DOLL,
	M. MASSERANN	A	M. BAUX,
	Mme GOCH-BAUER	A	Mme CHALLAL-PEREIRA,
	M. GUILLO	A	M. GAYRARD,
	M. LEGROUNE	A	M. ROY.

18 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

VU l'avis de la Commission des Finances et du Budget du 28 septembre 2022,

CONSIDERANT que, conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au conseil Municipal de fixer la modification du tableau des effectifs, à temps complet et à temps non complet, nécessaire au fonctionnement des services.

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par **29 Voix Pour et 6 Abstentions** (Madame GOCH-BAUER, Messieurs GAYRARD, MEREL, GUILLO, Mesdames HAUDRY et CHALLAL-PEREIRA),

D'adopter les modifications du tableau des emplois et l'actualisation du tableau modifié :

FILIERE ADMINISTRATIVE :

De créer :

- 1 poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe
- 1 poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe
- 1 poste d'adjoint administratif

De supprimer :

- 2 postes de rédacteur

FILIERE TECHNIQUE :

De créer :

- 1 poste de technicien principal de 2^{ème} classe

De supprimer :

- 3 postes d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe
- 4 postes d'adjoint technique
- 3 postes d'agent de maîtrise

FILIERE CULTURELLE :

De créer :

- 1 poste de professeur d'enseignement artistique de classe normale
- 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe
- 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe

De supprimer :

- 1 poste d'assistant d'enseignement artistique

FILIERE SPORTIVE :

De créer :

- 1 poste d'éducateur des APS

FILIERE ANIMATION :

De créer :

- 1 poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe

De supprimer :

- 1 poste d'animateur
- 11 postes d'adjoint d'animation

Au 1^{er} novembre 2022 le total des emplois budgétaires à temps complet et à temps non complet est de 514 postes dont 433 pourvus.

**ACTUALISATION DE LA LISTE DES EMPLOIS CREEES/
TABLEAU DES EFFECTIFS
1^{er} novembre 2022**

Cadres d'emplois/Grades	Total des emplois	Total pourvus	Total non pourvus	Total Titulaires	Total Contractuels	Total des emplois à temps complet
Emplois fonctionnels	3	3	0	3	0	3
Catégorie A						
Directeur général des services des communes 20 à 40.000 hab.	1	1		1		1
Directeur général adjoint des services des communes 20 à 40.000 hab.	1	1		1		1
Directeur des services techniques des communes de 20 à 40.000 hab.	1	1		1		1
Administrative	86	66	18	59	19	77
Catégorie A						
Directeur territorial	1	1	0	1	0	1
Attaché principal	4	2	2	4	0	4
Attaché	7	5	2	2	3	6
Catégorie B						
Rédacteur principal de 1ère classe	5	4	1	5	0	5
Rédacteur principal de 2ème classe	4	3	1	3	1	4
Rédacteur	11 (13)	6	5	5	3	11
Catégorie C						
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	9	8	1	8	0	8
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	16 (14)	15	0	15	0	14
Adjoint administratif territorial	29 (28)	22	6	16	12	24
Technique	237 (246)	218	18	129	101	190
Catégorie A						
Ingénieur hors classe	1	0	1	1	0	1
Ingénieur	1	1	0	1	0	1
Catégorie B						
Technicien principal de 1ère classe	2	2	0	2	0	2
Technicien principal de 2ème classe	2	2	0	2	0	2
Technicien	3	1	2	0	1	3
Catégorie C						
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	7	7	0	7	0	6
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	45 (48)	45	0	44	0	44
Adjoint technique territorial	155 (159)	141	14	51	99	110
Agent de maîtrise principal	15	15	0	15	0	15
Agent de maîtrise	6 (9)	5	1	6	0	6
Médico-Sociale	31	20	11	25	2	27
Catégorie A						
Infirmière en soins généraux hors classe	1	1	0	1	0	1
Infirmière en soins généraux de cl normale	1	0	1	0	0	1
Educateur territorial de jeunes enfants de classe exceptionnelle	1	1	0	1	0	1
Educateur territorial de jeunes enfants	6	3	3	6	0	6
Psychologue de classe normale	1	1	0	0	1	0
Puéricultrice hors normale	1	1	0	1	0	1
Puéricultrice de classe normale	2	0	2	1	0	2
Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	1	1	0	1	0	1
Catégorie B						
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	10	7	3	9	0	8
Auxiliaire de puériculture de classe normale	4	2	2	2	1	3
Catégorie C						
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	3	3	0	3	0	3
Culturelle	37 (35)	36	1	12	24	14
Catégorie A						
Bibliothécaire	1	1	0	1	0	1
Professeur d'enseignement artistique de classe normale	1	1	0	0	1	
Catégorie B						
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	10 (9)	10	0	6	4	6
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	4 (3)	4	0	2	2	0
Assistant d'enseignement artistique	16 (17)	16	0	1	15	2
Catégorie C						
Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	2	1	1	1	0	2
Adjoint territorial du patrimoine	3	3	0	1	2	2
Sportive	12 (11)	12	0	1	11	4
Catégorie B						
Educateur territorial des A.P.S	12 (11)	12	0	1	11	4

Animation	108 (120)	77	31	28	54	42
Catégorie B						
Animateur principal de 2ème classe	1	1	0	1	0	1
Animateur	2 (3)	1	1	1	1	2
Catégorie C						
Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	4	4	0	4	0	4
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	9 (8)	9	0	9	0	9
Adjoint territorial d'animation	92 (103)	62	30	13	53	26
Total général	514 (531)	433	79	257	211	357

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS,
TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.**

*Pour le Maire empêché et par délégation
Le Maire adjoint*



Acte publié le 21.10.2022